

Commune de Saint-Mélany



Une nouvelle offre de mobilité douce à St-Mélany Location de vélos électriques

En Avril 2022, la commune a imaginé un projet original de mutualisation de vélos électriques entre un « locataire acquéreur résident à l'année » et des « habitants temporaires ».
Le projet est maintenant lancé !

Quatre vélos électriques sont désormais disponibles à la location à St-Mélany pour la saison 2023...

Tarifs de location :

- En saison (Juillet et Août) : 170 € la semaine, (pas de location à la journée)
- Hors saison (sous réserve d'accord du propriétaire) : Location à la journée 25€ / j. les deux premiers jours, puis 20 € les jours suivants.
- Arrhes à la réservation en saison : 60 € par vélo et par semaine de location.
- Hors saison, paiement total de la location à la réservation.
- Caution : 500 €, par chèque bancaire ou espèces.

Pour connaître et faire connaître tous les détails de ce projet et les vélos disponibles à la location, allez voir la page dédiée du site internet par ce lien:

<https://www.saint-melany.fr/projets/location-de-velo-electriques/>

Pour faire une demande, vous pouvez transmettre par courriel en mairie la fiche de réservation téléchargeable sur le site internet, ou en lien ci-dessous.

<https://www.saint-melany.fr/wp-content/uploads/2023/03/fiche-de-reservation-velos.pdf>

Commune de Saint-Mélany



Une nouvelle offre de mobilité douce à St-Mélany Location de vélos électriques

En Avril 2022, la commune a imaginé un projet original de mutualisation de vélos électriques entre un « locataire acquéreur résident à l'année » et des « habitants temporaires ».
Le projet est maintenant lancé !

Quatre vélos électriques sont désormais disponibles à la location à St-Mélany pour la saison 2023...

Tarifs de location :

- En saison (Juillet et Août) : 170 € la semaine, (pas de location à la journée)
- Hors saison (sous réserve d'accord du propriétaire) : Location à la journée 25€ / j. les deux premiers jours, puis 20 € les jours suivants.
- Arrhes à la réservation en saison : 60 € par vélo et par semaine de location.
- Hors saison, paiement total de la location à la réservation.
- Caution : 500 €, par chèque bancaire ou espèces.

Pour connaître et faire connaître tous les détails de ce projet et les vélos disponibles à la location, allez voir la page dédiée du site internet par ce lien:

<https://www.saint-melany.fr/projets/location-de-velo-electriques/>

Pour faire une demande, vous pouvez transmettre par courriel en mairie la fiche de réservation téléchargeable sur le site internet, ou en lien ci-dessous.

<https://www.saint-melany.fr/wp-content/uploads/2023/03/fiche-de-reservation-velos.pdf>